



## Championnat Départemental Qualificatif au Championnat de France

Le 30 novembre pour les catégories Barebow et poulies

Horaires :	
12h30	Ouverture du greffe
13h00	Inspection du matériel
13h15	Echauffement de 3 volées
Fin d'entraînement	Début des tirs

	Pause 1 heure
--	---------------

### Important :

Présentation obligatoire d'une "attestation de licence" avec photo sur papier ou dématérialisée, ou communication du N° de licence (ou nom-prénom) avec justificatif officiel d'identité, ou passeport sportif comportant la photo et le N° de licence.

Tenue de sport ou de club et chaussures de sport, style tennis, obligatoires pour la compétition et les podiums.

Ce concours est ouvert en priorité aux archers présents dans le classement du Comité Départemental 72 et ayant au moins une compétition au préalable.

Les archers hors département peuvent participer au concours dans la limite des places disponibles restantes.

Règlement des championnats départementaux consultable sur le site <https://cdtiralarc72.fr> Des photos ou des vidéos seront prises et susceptibles d'être mises sur les sites ou les réseaux sociaux. Si vous ne souhaitez pas y figurer merci de le signaler au greffe.

### Lieu :

La compétition se déroulera :

Salle de la Metallerie

209 rue Marcel Tabur

72140 Sillé-le-Guillaume

Tel : 06 89 60 97 59

Mail : [muriel.ledirach@neuf.fr](mailto:muriel.ledirach@neuf.fr)

### Récompenses :

Médailles aux trois premiers archers départementaux dans chaque catégorie.

### Tarifs :

9 euros

### Modalités :

Blasons suivant réglementation FFTA

### Inscriptions :

**Avant le 26 novembre**

**A envoyer à Muriel Gac : [muriel.ledirach@neuf.fr](mailto:muriel.ledirach@neuf.fr) avec copie à [lesarchersdesille@gmail.com](mailto:lesarchersdesille@gmail.com)**

### Qualifications :

Rythme de tir en AB/CD ou ABC

en fonction du nombre de participants

2 fois 10 volées de 3 flèches

### Informations :

Tous les archers feront au moins un duel.  
Restauration sur place : Sandwichs,boissons chaudes et froides...

### Phases éliminatoires et finales :

Suivant réglementation FFTA

et

La Compagnie des archers de Sillé

Ont le plaisir de vous inviter au

## Championnat Départemental Qualificatif au Championnat de France

Le 01 décembre pour les catégories Arcs classiques

Horaires :	
08h00	Ouverture du greffe
08h30	Inspection du matériel
08h45	Echauffement de 3 volées
Fin d'entraînement	Début des tirs
Pause 1 heure	

Important :
<p>Présentation obligatoire d'une "attestation de licence" avec photo sur papier ou dématérialisée, ou communication du N° de licence (ou nom-prénom) avec justificatif officiel d'identité, ou passeport sportif comportant la photo et le N° de licence.</p> <p>Tenue de sport ou de club et chaussures de sport, style tennis, obligatoires pour la compétition et les podiums.</p> <p>Ce concours est ouvert en priorité aux archers présents dans le classement du Comité Départemental 72 et ayant au moins une compétition au préalable.</p> <p>Les archers hors département peuvent participer au concours dans la limite des places disponibles restantes.</p> <p>Règlement des championnats départementaux consultable sur le site <a href="https://cdtiralarc72.fr">https://cdtiralarc72.fr</a> Des photos ou des vidéos seront prises et susceptibles d'être mises sur les sites ou les réseaux sociaux. Si vous ne souhaitez pas y figurer merci de le signaler au greffe.</p>

Inscriptions :
<p><b>Avant le 26 novembre</b>  <b>A envoyer à Muriel Gac : <a href="mailto:muriel.ledirach@neuf.fr">muriel.ledirach@neuf.fr</a> avec copie à <a href="mailto:lesarchersdesille@gmail.com">lesarchersdesille@gmail.com</a></b></p>

Informations :
<p>Tous les archers feront au moins un duel.            Restauration sur place : Sandwichs,boissons chaudes et froides...</p>

Lieu :
<p>La compétition se déroulera :</p> <p>Salle de la Metallerie</p> <p>209 rue Marcel Tabur</p> <p>72140 Sillé-le-Guillaume</p> <p>Tel : 06 89 60 97 59</p> <p>Mail : <a href="mailto:muriel.ledirach@neuf.fr">muriel.ledirach@neuf.fr</a></p> <p>GPS :48.175347 -0.149394</p>

Récompenses :
<p>Médailles aux trois premiers archers départementaux de chaque catégorie</p>

Tarifs :
<p>9 euros</p>

Modalités :
<p>Blasons suivant réglementation FFTA</p>

Qualifications :
<p>Rythme de tir en AB/CD ou ABC            en fonction du nombre de participants</p>
<p>2 fois 10 volées de 3 flèches</p>

Phases éliminatoires et finales :
<p>Suivant réglementation FFTA</p>